



**Déclaration liminaire**  
**FSU / CGT Educ'action**  
**CTA du 19 janvier 2021**  
**Académie de Poitiers**

Madame la Rectrice,

Mesdames et Messieurs les membres du CTA

Il est de tradition au mois de janvier de présenter ses meilleurs vœux. Le Président de la République a pour l'occasion insisté dans son discours sur l'espoir. Il est temps en effet de mettre *l'espoir au présent* et d'y mettre les moyens.

Parce que l'Ecole et ses agent.es sont aujourd'hui à bout de souffle ! Si l'on veut que l'Ecole continue à éduquer tous les enfants pour l'avenir de notre nation, si l'on veut qu'elle poursuive son combat contre toutes les formes de dogmatismes et obscurantismes qui mettent à mal notre démocratie, il faut nous donner les moyens de le faire, nous rémunérer justement pour le faire. N'ayons pas peur de le dire : depuis des mois, notre Ecole ne tient ses missions que par l'engagement de personnels aujourd'hui épuisés.

Les conditions d'exercice de nos métiers se sont aggravées dans le contexte actuel de la crise sanitaire avec ses protocoles insuffisants, à géométrie variable et la cacophonie coupable de ce gouvernement. Jeudi 14 janvier encore, les mesures annoncées par le gouvernement visant à renforcer les mesures contre l'épidémie à l'école mettent à l'index l'Education Physique et Sportive, alors que rien ne démontre que les cours d'EPS auraient été particulièrement des lieux de contamination . Comment comprendre la décision, au début de l'hiver, d'interdire les activités dans les espaces couverts alors qu'il ne semble y avoir aucun problème à entasser les élèves en salle de classe ? Au regard des conditions météorologiques actuelles, cette décision rend purement et simplement hypothétique l'enseignement de l'EPS pour les élèves. Elle met une fois de plus l'ensemble des personnels en difficulté et nuit aux apprentissages des élèves !

Si des problèmes avaient été avérés en EPS, alors il aurait fallu purement et simplement suspendre cet enseignement. Il est nécessaire de revenir sur cette mesure et d'appliquer partout les demi-groupes, pour lutter efficacement contre les contaminations, sans priver les élèves d'un enseignement qui, bien souvent, est un temps de respiration dans ce contexte pesant et anxiogène, qui contribue à leur santé.

Les réformes à tout-va, de la formation initiale jusqu'aux programmes, de l'école maternelle au lycée, de l'enseignement général à la voie professionnelle, mettent à mal la formation des élèves mais aussi nos métiers. Un engagement fort du gouvernement était attendu en faveur d'une jeunesse dont le présent est peu réjouissant ; mais il n'en est rien dans les moyens alloués pour la rentrée 2021, particulièrement pour le second degré. La politique de l'Education prioritaire connaîtra aussi à son heure un coup de rabot, on peut le craindre.

Le mal être des personnels s'exprime par des signalements réguliers sur le registre santé sécurité au travail. Vous avez jugé utile, Madame la Rectrice, d'en rappeler le fonctionnement. Votre courrier a été ressenti comme un recadrage incitant à en limiter l'usage. Dans le contexte actuel de crise sanitaire et de malaise dans nos établissements, cette démarche nous paraît inopportune. Qu'est devenu le travail engagé par les ressources humaines sur la qualité de vie au travail ? Si des formulations ne correspondent pas toujours aux attentes d'un registre, l'expression du malaise est bien là. La souffrance au travail et les risques psycho-sociaux qu'ils peuvent entraîner ne trouvent pas assez d'écoute ni ne sont assez pris en compte. Telle est bien la réalité que vous voudriez passer sous silence.

Le rôle des représentants des personnels est empêché. Nous avons beaucoup de difficultés à vous alerter sur les situations fragiles de nos collègues, à obtenir des réponses par téléphone ou mail.

Et pour compléter ce triste tableau, l'application de la loi de transformation de la fonction publique sacrifie le paritarisme, le rôle des représentants des personnels et l'expertise des organisations syndicales. Un décret paru fin décembre met encore à mal la démocratie dans les établissements, autour de la question des CA.

Les lignes directrices de gestions qui nous sont proposées aujourd'hui sont l'illustration de cette volonté d'exclure les organisations syndicales des opérations de mobilité et de promotions. Le monde d'après nous ramène en fait avant 1945, quand le paritarisme n'existait pas.

Décidément, ce gouvernement laissera derrière lui un arrière-goût de pouvoir autoritaire et liberticide, qui ne masque pourtant pas son incompétence sur tous les dossiers. Partout la défiance s'installe, y compris à l'encontre de notre institution, avec les effets dévastateurs que certaines démocraties subissent déjà.

Le budget qui nous est ici présenté participe d'une politique d'austérité budgétaire au détriment de l'Ecole.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, le dédoublement des « grande section » en REP+ et la limitation des effectifs à 24 en CP/CE1 hors éducation prioritaire sont de bonnes mesures et elles pourront effectivement être en partie financées par des fermetures de classes liées à la baisse des effectifs. Mais ces mesures sont largement insuffisantes pour aider les élèves les plus en difficulté de notre système et que le confinement n'a fait que maltraiter. Les besoins de personnels Rased, de personnels spécialisés dans l'ordinaire et en établissements spécialisés, de personnels pour le dispositif « plus de maîtres que de classes » ou de personnels remplaçant-es, sont apparus toujours plus criants cette année scolaire et s'annoncent quasi impossibles à mettre en œuvre à la rentrée prochaine. Il est de plus nécessaire de garantir la qualité de l'inclusion des élèves, notamment des élèves d'Ulis dont les effectifs doivent rester raisonnables ! Nous vous demandons, madame la Rectrice, de faire appel à la réserve nationale de postes pour aider nos élèves les plus fragiles.

Nous continuerons d'accompagner dans la suite des opérations départementales, l'ensemble des équipes dans leurs revendications pour l'amélioration de notre système éducatif.

Comment concevoir qu'au regard du contexte que nous traversons, qu'avec des effectifs stables, le second degré subisse un retrait effectif de 70 ETP, si ce n'est à admettre alors -ce que nous avons compris d'ailleurs- que les réformes du lycée et de la voie professionnelle étaient pensées pour supprimer des centaines d'emplois chaque année ? Comment imaginer que 45 ETP en heures supplémentaires soient réalisés pour compenser le manque d'emploi ? Jusqu'où irez-vous dans la dégradation des conditions de travail des personnels et d'étude des élèves ? Comment pourriez-vous prétendre enrichir la carte des formations quand l'ouverture de nouvelles spécialités, sans le financement adéquat, mettra en péril telle option ou telle autre spécialité ou quand celle-ci se fait en lycées professionnels à budget constant ? Nous avons en mémoire le constat de rentrée 2020 où la suppression d'emplois a été supérieure aux prévisions. Pour les personnels que nous représentons, l'heure n'est pas au «travailler plus pour gagner plus» mais à une véritable revalorisation des carrières et des rémunérations.

Depuis la réception par les chefs d'établissement de leur dotation horaire, les premiers éléments qui parviennent font état d'effectifs surchargés en collège et en lycée, des difficultés pour l'inclusion des élèves en situation de handicap, de pressions à prévoir sur les demandes de temps partiels. Les prévisions en HSA dépassent ce qui peut être supporté. La pression sur les personnels s'accroît encore. Les moyens de remplacement sont réduits de 7,5 ETP. Avec un tel budget, le rectorat sera contraint de faire appel à encore davantage de contractuels pour assurer sa mission de service public.

Aucun effort n'est fait sur les emplois pour les CPE, PsyEN, personnels de santé et sociaux qui contribuent à la vie de l'élève dans nos établissements, en ces périodes si troubles pourtant.

Pire, le projet de loi 4D (différenciation, décentralisation, déconcentration et décomplexification) sonne comme une nouvelle attaque contre notre modèle social et l'égalité de traitement des citoyen·nes que devrait promouvoir la démocratie. Il consacre une déstructuration du cadre national d'intervention des services publics et un découpage inquiétant des missions publiques. S'il devait être adopté, ce projet signerait l'abandon d'une politique de santé définie dans le cadre de l'Éducation

Nationale et signifierait pour les médecins, infirmier·es scolaires et conseiller·es de santé un transfert vers la Fonction publique territoriale. Les équipes pluriprofessionnelles, dont l'action auprès des élèves est essentielle comme le montre la pandémie, seraient simplement disloquées.

Les emplois administratifs seront impactés encore à hauteur de 3 emplois, alors que démonstration a été faite l'an passé de leur nombre insuffisant pour assurer le remplacement.

Les AED et AESH, indispensables au bon fonctionnement de nos établissements, sont laissés pour compte, écartés de toute revalorisation. Tous les élèves en situation de handicap n'ont pas pu bénéficier d'accompagnants depuis la rentrée, faute d'attractivité du métier. Vous prévoyez d'ailleurs un nouveau barème d'attribution d'AED pour les établissements ; ce n'est pourtant pas d'un outil de redéploiement dont nous avons besoin mais de moyens pour recruter.

Nous n'avons à ce jour aucune réponse à notre demande de revoir le calendrier du baccalauréat et les modalités d'examen dans la voie professionnelle. Pire, un texte récent livre examens et concours à la plus grande incertitude, à une inconstance insupportable pour les candidats et ceux qui les forment. Tous les élèves de Terminale ne bénéficient pourtant pas actuellement des mêmes conditions d'études ; elles varient au gré des protocoles mis en place pour faire face urgemment à la situation sanitaire. En même temps, le rectorat s'inscrit dans un partenariat avec la région académique pour une opération nommée « le printemps de l'orientation » qui doit se dérouler en parallèle des épreuves du 15 au 17 mars. L'organisation retenue prévoit des groupes de travail auxquels les représentants du personnel ne sont pas invités : sommes-nous encore considérés, Madame la Rectrice, comme des acteurs et actrices dans le suivi et l'orientation de nos élèves ?

Ecole de la confiance : des mots bien présomptueux au regard de la réalité de notre Ecole aujourd'hui. Un vrai budget s'impose avec une revalorisation pour tous les personnels et des améliorations conséquentes de nos conditions de travail, loin de la pantomime du Grenelle : ce que nous revendiquerons et défendrons par la grève le 26 janvier prochain.

Les représentant-es FSU et Cgt Educ'action